

INAUGURATION DE LA CRÈCHE LA VOIE LACTÉE

JEUDI 16 MAI 2024 À 16H
60 rue de Stalingrad à Grenoble



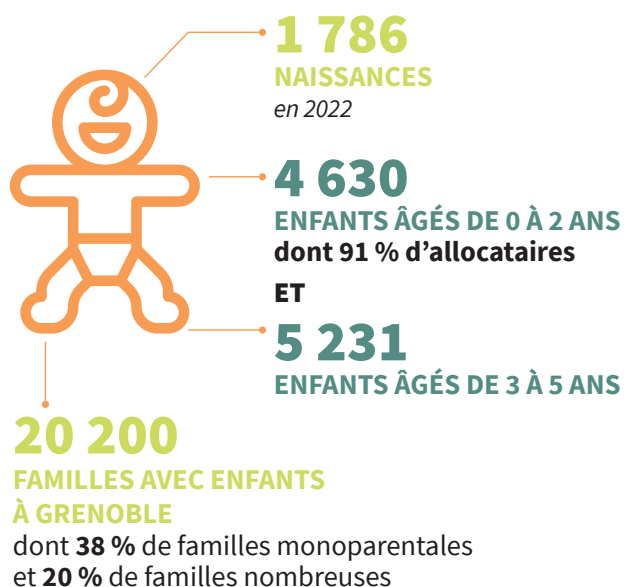
1 PROFIL DES FAMILLES GRENOBLOISES

La Ville de Grenoble a pour ambition d'être une ville solidaire, qui protège ses habitant-es et répond à leurs besoins. Elle travaille quotidiennement à réduire les inégalités et garantir l'accès aux droits de chacun-e. Cet objectif est poursuivi par l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui agit et innove pour toujours plus de solidarité, d'égalité et d'autonomie.

Afin de garantir des actions ciblées et adaptées aux besoins réels des publics accueillis, des études sont réalisées par l'Observatoire Social et définissent des profils sociodémographiques des familles grenobloises. Ces études sont la base des projets sociaux de chaque établissement.

Profils des familles grenobloises

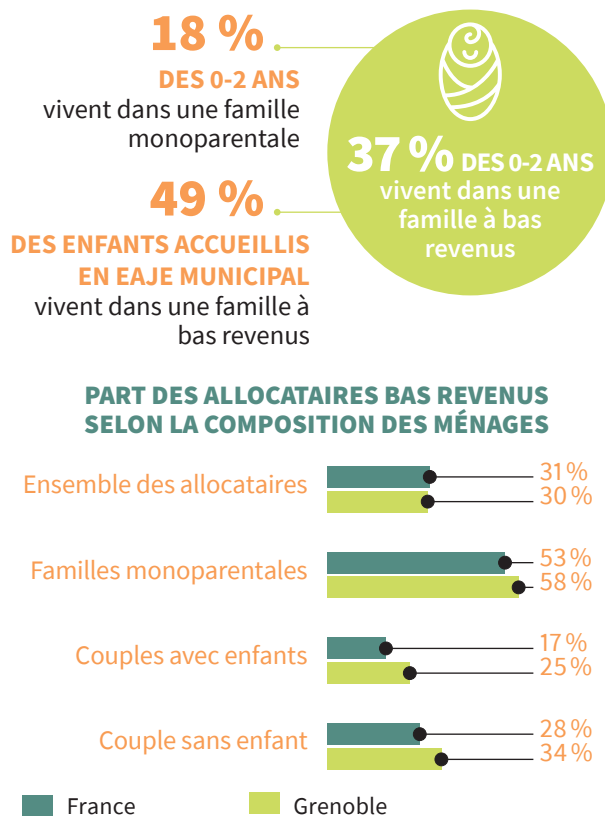
DÉMOGRAPHIE



HANDICAP



PRÉCARITÉ



Source : Caf de l'Isère, 31 décembre 2020
Exploitation : Mission Observation sociale Ville-CCAS Grenoble

En 2020, le territoire grenoblois comptait 4 875 enfants âgés de moins de 3 ans. On remarque une baisse du nombre de naissances enregistrées à Grenoble. En 2021, pour 1 000 habitant-es, Grenoble enregistre en moyenne 11 naissances¹.

	Naissances en 2019	Naissances en 2021	Taux pour 1 000 habitant-es (%)
Grenoble	2001	1779	11
Secteur 1	366	349	13
Secteur 2	363	321	9
Secteur 3	255	255	9
Secteur 4	444	359	11
Secteur 5	249	258	13
Secteur 6	324	267	15

¹ Source : Insee, RP 2018 et État Civil de la Ville de Grenoble (2021).
Exploitation : Unité SIG de la Ville de Grenoble

2 STRATÉGIE PATRIMONIALE

AU NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS PETITE ENFANCE

Le patrimoine Petite Enfance du CCAS de la Ville de Grenoble est composé de :

- 27 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) ou crèches collectives
- 4 équipements mis à disposition d'associations (Les Loupiots, Les Petits Arlequins, Chez Pom Flore et Alexandre, La Trottinette)
- 6 Relais Petite Enfance (RPE)
- Le Pôle d'Accueil Petite Enfance, des Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Dans le cadre d'une stratégie de renouvellement de son patrimoine et d'un plan d'investissement « petite enfance », le CCAS de la Ville de Grenoble a engagé, dès 2019, une réflexion sur les perspectives de relance patrimoniale avec pour objectifs de :

- maintenir une offre durable de places pour l'accueil de jeunes enfants sur le territoire,
- poursuivre la stratégie de renouvellement du patrimoine engagée depuis plusieurs années pour assurer une qualité d'accueil,
- développer une démarche patrimoniale sur le long terme afin de s'orienter de plus en plus vers des crèches disposant de taille optimisée.

Dans ce cadre, le CCAS travaille depuis 2019 sur la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement pour la réhabilitation de ces équipements Petite Enfance avec pour objectifs d'améliorer la qualité de l'accueil en crèche et de sortir des logiques de coup par coup et de tranches successives de travaux, pour définir des programmes d'ensemble par équipement compatibles avec les capacités d'investissement du CCAS, incluant notamment :

- la réorganisation des unités en mode inter-âge (les EAJE peuvent accueillir les enfants à partir de la fin du congé maternité (2 mois ½) et jusqu'à la rentrée scolaire qui suit les 3 ans),
- la mise en accessibilité des équipements,
- la mise en conformité de la sécurité incendie,

- la réalisation des rénovations techniques indispensables à un fonctionnement pérenne des bâtiments dont :
 - ☒ l'éventuelle reprise des réseaux,
 - ☒ l'éventuelle réfection des étanchéités,
 - ☒ l'amélioration thermique du bâti complétée d'une évolution éventuelle du mode de chauffage.
- l'optimisation de la capacité d'accueil des équipements,
- la végétalisation des cours.

Ces projets s'inscrivent pleinement dans le plan stratégique partagé du CCAS et de la Ville de Grenoble et notamment dans la volonté d'agir en sobriété.

Dans cette perspective, les projets s'inscrivent dans une démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti, d'adaptation à l'évolution du climat avec des objectifs clairs sur le confort thermique et la qualité de l'air intérieur. Par ailleurs, les projets seront conçus avec un objectif de pérennité afin de réduire les interventions de maintenance et d'entretien.

Liens entre le projet éducatif petite enfance et les opérations de réhabilitation

L'aménagement de l'espace doit être au service du développement de l'enfant, en favorisant sa libre motricité, et contribue à assurer sa sécurité affective par le biais de repères spatiaux.

Penser l'aménagement d'une crèche en se basant sur le besoin d'explorer du bébé et sur son plaisir de découvrir. Des dispositifs diversifiés (lumière, hauteur sous plafond...) créent des atmosphères plurielles que le jeune enfant choisit au fil de la journée et de ses besoins.

3 LA RÉHABILITATION DE LA CRÈCHE LA VOIE LACTÉE

L'opération de réhabilitation de l'EAJE la Voie Lactée a été lancée lors de la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 29 mai 2020, approuvant le programme de réhabilitation et l'enveloppe financière prévisionnelle du projet.

L'opération s'est inscrite dans le plan stratégique du CCAS de la Ville de Grenoble, notamment dans la volonté de refondre sa stratégie patrimoniale.

La Voie Lactée s'inscrit dans un quartier où la demande en accueil collectif est forte. Le projet cherche donc à **optimiser le nombre de places** en fonction des surfaces disponibles. La réorganisation des locaux et la réhabilitation du bâti permettent de **maintenir une offre durable de places** pour l'accueil de jeunes enfants sur le territoire.

L'opération avait pour objectif d'optimiser la capacité d'accueil du bâtiment tout en sortant des logiques de coup par coup et de tranches successives de travaux. Grâce à l'intervention globale sur la réorganisation et sur la réhabilitation du bâtiment.

Les objectifs atteints sont les suivants :

- ▣ **Augmentation de la capacité d'accueil**, de 30 à 36 berceaux.
- ▣ Permettre aux deux unités de **fonctionner en inter-âges** avec deux unités de 18 berceaux.
- ▣ Réalisation de **travaux sur l'enveloppe** du bâtiment :
 - ▣ Ravalier et mettre en œuvre une isolation thermique par l'extérieur ou par l'intérieur (ITE ou ITI), selon les contraintes du bâti,
 - ▣ Refaire l'étanchéité des toitures terrasses et renforcer l'isolation,
 - ▣ Remplacer les menuiseries extérieures,
 - ▣ Remplacer les occultations.

UNITÉ DE VIE N° 1



UNITÉ DE VIE N° 2



▣ Réalisation des **travaux sur les systèmes techniques** :

- ▣ Remplacer le système de ventilation double flux et l'associer à un module de rafraîchissement
- ▣ Changer les émetteurs adiabatique de chauffage,
- ▣ Changer la plomberie sanitaire,
- ▣ Reprendre complètement l'électricité CFO/CFA.

▣ **Mise en accessibilité** de l'établissement.

▣ Réalisation des **travaux intérieurs de réorganisation/réfection** des locaux, cloisons, sols, murs, plafonds.

▣ **Végétalisation** la cour principale.

Une attention particulière a été apportée à la **performance énergétique**, en particulier le **confort thermique** du bâti, ainsi que la **qualité intérieure de l'air** (QAI).

4 LES INTENTIONS ARCHITECTURALES

LES PARTIS RETENUS QUI ASSURENT L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES :

➔ *L'aménagement du terrain*

Dans le cadre de l'opération de restructuration qui a visé à améliorer l'enveloppe thermique, à réorganiser les locaux, offrir une capacité d'accueil supérieure, à retravailler les espaces extérieurs dégradés et mettre aux normes d'accessibilité les espaces dédiés au public.

Une isolation par l'extérieur revêtue d'un enduit lisse teinte blanc cassé est mise en place sur les façades Nord, Sud et Ouest.

En Façade Est, c'est une isolation par l'intérieure qui est privilégiée. L'ensemble des façades présentent une finition unique pour unifier le volume dans son ensemble et redonner de la lisibilité à cette entité.

➔ *L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles*

Le bâtiment initial comporte divers éléments aux formes disparates. Le projet prend le parti de simplifier la lecture des volumes sur cour. Les espaces très cloisonnés comme la tour de jeux et l'un des deux espaces de sanitaires sur cour ont été démolis afin de laisser plus de place et de luminosité aux lieux de vie.

Une extension de 40 m² est ajoutée au volume de plain-pied, qui permet d'augmenter la surface des espaces de vie. La toiture terrasse existante a été entièrement isolée et revêtue par une couche de gravillons clairs. Celle de l'extension a été isolée et végétalisée.

L'extension construite est en béton afin de prolonger le système constructif actuel et d'apporter de l'inertie.

Coût du projet

**1 576 000 € Toutes
Dépenses Confondues
(dont 971 000 € HT de
travaux)**

Subvention CAF obtenue

Durée des travaux

**12 mois de janvier à
décembre 2023**

Équipe du projet

Architecte / OPC

CAAZ architecture

Bureaux d'Etudes Techniques

Inddigo, SORAETEC, CCG, TRACES

Bureau de Contrôle Technique

BTP consultants

CSPS

Sinequanon'

Entreprises

**TOMAI, SMPF, DERIN, BORELLO ISOCLAIR, ALBERT
ET RATTIN, L'ART DU BOIS, SOGRECA, BAILLY, PVI,
BDSE, ALPES ENERGIES, TERIDEAL**

5 LE FONCTIONNEMENT DE LA CRÈCHE

PERSONNEL :

- ✘ 13 agents dont
 - ☒ 1 directrice EJE > Mireille Charles
 - ☒ 1 EAJE
 - ☒ 5 auxiliaires de puériculture
 - ☒ 3 Agents de propreté et de restauration
 - ☒ 1 secrétaire
- ✘ Intervention de psychologue, médecin, accompagnant en santé.

PROJETS DE LA STRUCTURE :

- ✘ Labélisation en cours « Label vie / Ecolo crèche » :
 - ☒ Gage de reconnaissance et d'engagement de progrès, valorise les efforts des équipes et permet au public comme aux collectivités de reconnaître les crèches engagées dans une démarche de transition écologique.
 - ☒ L'objectif premier est de pérenniser les pratiques dans un principe d'amélioration continue et durable
 - ☒ Objectifs :
 - Améliorer la qualité de vie des enfants accueillis et des équipes (leur santé et leur bien-être)
 - Mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement
 - Reconnecter les enfants à la nature et les sensibiliser à l'environnement
 - Engager collectivement tous les acteurs de la crèche dans un projet innovant et fédérateur
 - Rejoindre un réseau de lieux de vie engagés dans la transition écologique

PROJETS PARTENARIAUX :

- ✘ Musée de Grenoble : plusieurs visites durant l'année au musée avec les parents et les enfants
- ✘ Muséum : plusieurs visites
- ✘ Projet avec les parents autour de l'art sur le thème de l'amour
- ✘ Bibliothèque alliance : Temps des histoires le matin avec les enfants / le soir où les parents sont invités
- ✘ Jardinage : projet au sein de l'eaje > création d'un potager / jardin avec herbes aromatiques
- ✘ Divers ateliers autour de matériaux de récupérations...

L'ACTION SOCIALE PETITE ENFANCE AU CCAS DE GRENOBLE 2024



27 CRÈCHES

6 RELAIS
PETITE ENFANCE

5 LIEUX D'ACCUEIL
ENFANT-PARENT

PÔLE MÉDICO-
PSYCHOLOGIQUE

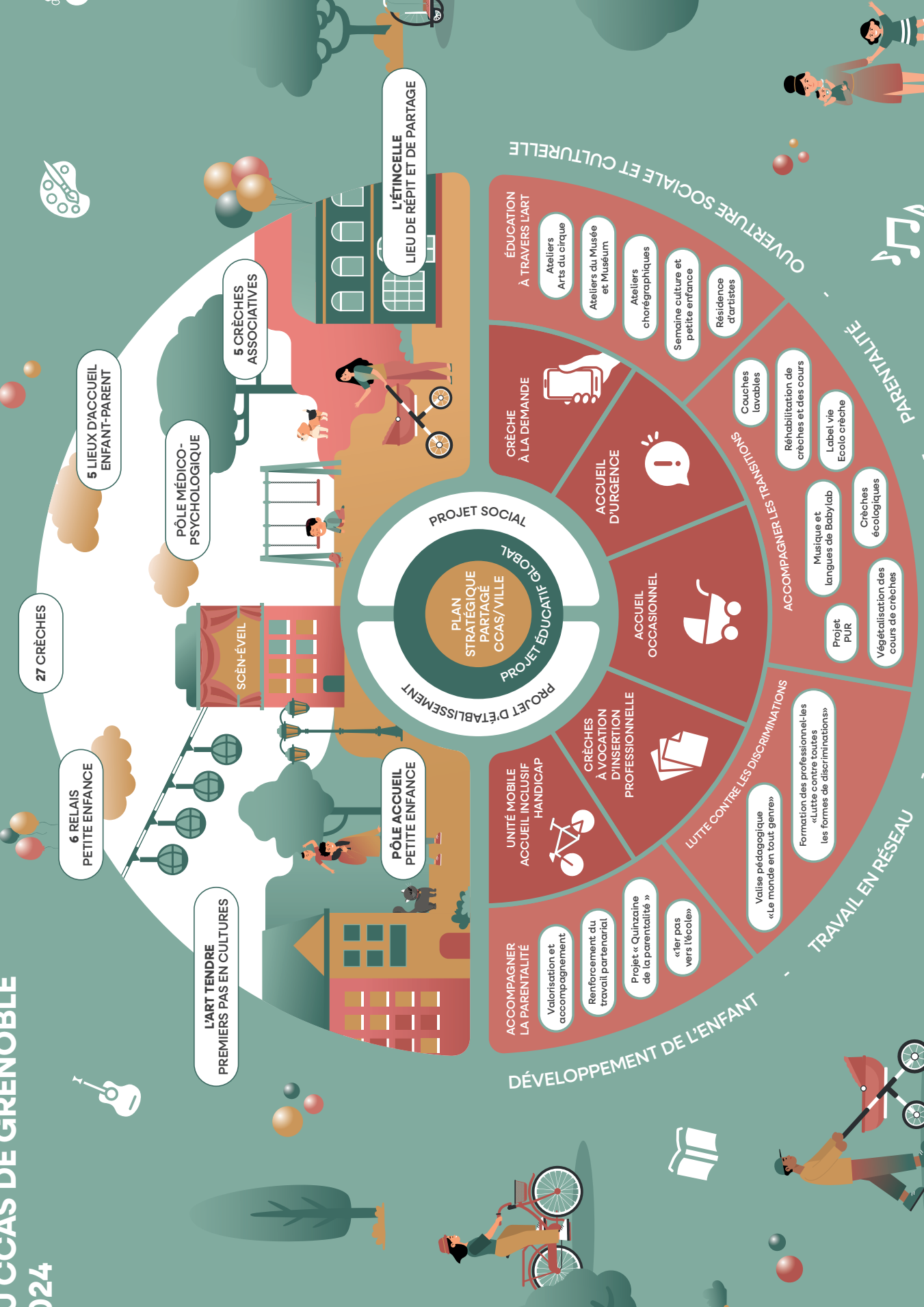
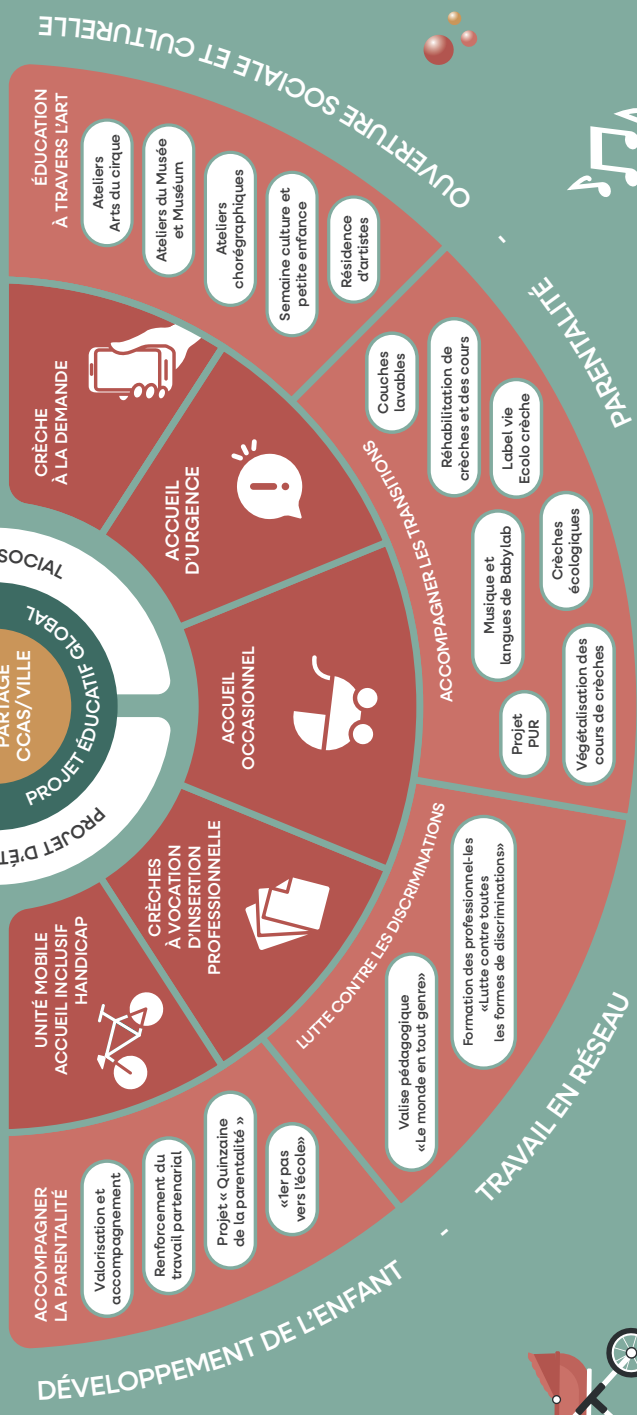
L'ART TENDRE
PREMIERS PAS EN CULTURES

SCÈN-ÉVEIL

5 CRÈCHES
ASSOCIATIVES

PÔLE ACCUEIL
PETITE ENFANCE

L'ÉTINCELLE
LIEU DE RÉPIT ET DE PARTAGE





Réalisation : Service Communication du CCAS
Avril 2024